Image not found or type unknown

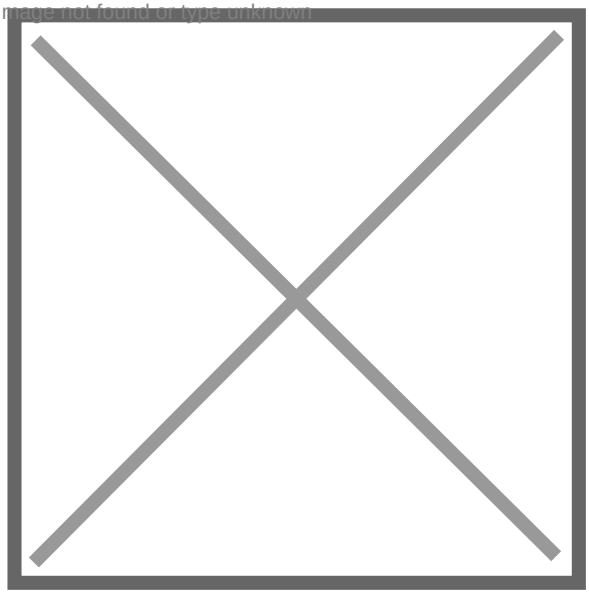

Courrier signe modification de remuneration

Par **rubisandra_old**, le **15/11/2007** à **14:42**

bonjour,
nouvelle sur le site
cdi temps partiel 28h/semaine 121.34/mois, embauchée depuis le 25/01/2000
Apres mon retour de conge parentale de 3 ans mon employeur m' a remis en main propre un avenant a mon contrat avec clause de mobilité clause que je n'avais pas avant et modification de ma rémunération avec partie fixe et partie variable
Je n'ai pas signée cet avenant, lettre avec envoi en AR
Mon employeur a trouver dommage l'envoi de ce courrier en me disant que l'on aurais pu voir ca ensemble, que lui non plus ne savais pas et que notre Comptabilité dans leur fichier j'étais a 20h/semaines d'ou l'avenant bref, je pense que c'était du pipo
Donc celui ci m'a dit que je recevrais un courrier simple(non inscrit avenant)concernant ma rémuneration "a moin que je ne veuille pas de la prime d'interressement".
J'ai signé ce courrier.
Aujourd'hui j'ai un doute, avant j'avais un 13 e mois repartie egalitairement tous les mois("prime de noel"sur bulletin de paie)
J'ai demandée la regularisation auprès de mon employeur, il me dit :

salaire brut avant conge parentale de 937.07+78.08 euros = 1015.15 euros
fusion societe 2005 mon salaire est devenu =1015 euros "cette intégration au salaire de base de la prime de noel ne s'est traduite pas aucune baisse du montant global de la rémunération"
retour de conge en 2007 mon salaire Brut est de 1024.00 euros sans prime de noel
J'ai repris toutes mes fiches de paies et je conste que mon salaire etait un plus au dessus du SMIC + la prime de 13 e mois
Aujourd'hui je me retrouve avec le smic
(grille de salaire suivant convention 1035.00 euros)sur ce point apparament il ont regulariser mais je ne sais pas j'attends ma fiche de paie de octobre non recu a ce jour 15.11.07 lettre en

AR

Pour ce cas, car, je n'ai pas fini, il y a d'autres choses
Le courrier donc que j'ai signe courrier simple recu en AR sans mention : "avenant ""article I.... article II...."
est il en conformité par rapport a mon contrat de base meme si j'ai signe a t il une valeur ????

Merci de votre reponse et a bientot
cordialement
isa0274@hotmail.com

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés